



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-44149>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-44149**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-129410

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 14/11/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune de Bezons

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21950063400395

**Ville** : Bezons

**Code postal** : 95870

**Grouperement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 95

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Prestations de sécurité pour les manifestations municipales, les bâtiments et les équipements publics de la ville de Bezons (95870)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 75240000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le présent marché public a pour objet la réalisation de prestations de sécurité pour les manifestations municipales, les bâtiments et équipements publics de la Commune. Le présent marché public est un marché public à procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché public de services, en application des dispositions des articles L.1111-4 et R.2121-6 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Les montants minimum et maximum du marché sont les suivants : - sans montant minimum par période ; - avec un montant maximum par période de 55 000 euros HT. Ce marché sera conclu à compter de sa date de notification au titulaire par voie électronique pour une période d'une (1) année, reconductible trois (3) fois tacitement pour la même période, soit quatre (4) années au maximum, conformément aux dispositions des articles L.2125-1 alinéa 1 et R.2112-4 du Code de la commande publique.

**Critères d'attribution :** Critère 1 : Le prix, apprécié au regard du montant du Détail Quantitatif Estimatif, (non communiqué aux candidats), établi à partir des prix inscrits au Bordereau des Prix Unitaires, noté sur 40 points. Critère 2 : La valeur technique, notée sur 60 points et décomposée comme suit : - Sous-critère n°1. Moyens humains et matériels affectés à l'exécution des prestations, notés sur 20 points ; - Sous-critère n°2. Modalités d'exécution des prestations, notées sur 20 points ; - Sous-critère n°3. Méthodologie d'intervention et organisation mises en place dans le cadre d'une mission, notée sur 20 points.

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Point n° 1 : Le marché n° 2445 relatif aux prestations de sécurité pour les manifestations municipales, les bâtiments et les équipements publics de la ville a été attribué à la société MONDIAL SÉCURITÉ sise, 2 square la Fayette à ANGERS (49000) pour un montant maximum par période de 55 000 euros HT.

Point n° 2 : Modalités de consultations des offres des titulaires : l'offre complète du titulaire peut être consultée, à titre gracieux, dans le respect des dispositions des articles L311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, et notamment dans le respect des dispositions des articles L311-6 et L311-7 du même code. La demande de communication de documents administratifs achevés devra être effectuée par courrier avec accusé de réception auprès de la direction des affaires juridiques et de la commande publique de la Ville, et ce, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - 6 avenue Gabriel Péri - 95870 BEZONS. La consultation des documents considérés aura lieu sur le site précité, gratuitement.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2025**